

**DESCRIPTIF DES MESURES BARRIÈRES COVID-19 PRISES PAR LA COUR DES
COMPTES:**

- Affichage des affiches mesures anti-Covid 19 offertes par le CICG aux entrées principales du siège de l'Institution et au bâtiment annexe;
- Installation de kits de lavage des mains aux 2 entrées principales du siège et du bâtiment annexe ;
- Distribution de gels mains au personnel ;
- Port obligatoire du cache-nez dès l'accès au siège ;
- Affichage de note de service invitant le personnel à se conformer scrupuleusement au respect des mesures barrières ;
- Désinfection périodique du siège et du bâtiment annexe...